

◆ INSCRIPTIONS en 6e ◆
Juin 2022 - Rentrée 2022

HORAIRES DU COLLEGE

DIRECTION :

- ◆ Principal : M. AUPETIT
- ◆ Adjoint : Mme RODRIGUEZ
- ◆ Secrétaires : Mme PAYET / Mme PALMISEN

GESTION :

- ◆ Gestionnaire : Mme LUCAS
- ◆ Adjoint : M. PERONE
- ◆ Secrétaire : Mme COUKAN

VIE SCOLAIRE :

- ◆ Mme LACASTAIGNERATTE
- ◆ Mme MEYER
- ◆ Mme BELLEME

- INFIRMERIE : Mme FANTIN
- ASS. SOCIALE : Mme MELLONI
- PSY.EN : Mme ADOUHANE

QUELQUES INFORMATIONS UTILES :

- **TRANSPORTS SCOLAIRES :**
Gérés par la TCO directement.
- **RESTAURATION SCOLAIRE :**
Se rapprocher du service de Gestion (bureaux de l'Administration).
- **CERTIFICAT DE SCOLARITE :**
Fournis à la demande.

Pour toute question, nous contacter au :
0262 34 31 71

Ecole STELLA → Lundi 20 JUIN 2022
+ Hors secteur ST-LEU CENTRE

A à I => de 08h00 à 12h00
J à Z => de 13h30 à 16h00

Ecole PITON A → Mardi 21 JUIN 2022
+ Hors Secteur PRIVE

A à I => de 08h00 à 12h00
J à Z => de 13h30 à 16h00

Ecole M.HOARAU → Jeudi 23 JUIN 2022
Ecole LE PLATE + Autres Hors Secteur

A à I => de 08h00 à 12h00
J à Z => de 13h30 à 16h00

Ouverture à 07h15
Début des cours à 07h30

LE MATIN :

M.1 07h30/08h25
M.2 08h30/09h20

Récréation

M.3 09h40/10h35
M.4 10h40/11h35
M.5 11h40/12h35
M.6 12h35/13h30

LE MIDI :

De 11h35 à 13h30

LE SOIR :

S.1 13h35/14h30
S.2 14h35/15h20

Récréation

S.3 15h35/16h30

Fin des cours à 16h30
Fermeture à 16h45

IMPORTANT !

Seul un RESPONSABLE LEGAL peut inscrire son enfant.
Aucune autre personne ne sera acceptée.

ALERTES et EVACUATIONS :

- Si « SEUL » => L'élève sort seul et rentre chez lui. Préciser s'il y a un radier.
- Si « TRANSPORT SCOLAIRE » => L'élève rentre en bus. Les transports sont mobilisés.
- Si « FAMILLE » => L'élève attend au collège que les parents viennent le chercher.

DOCUMENTS A REMETTRE POUR L'INSCRIPTION :

POUR LE DOSSIER SCOLAIRE :

	A	FAIT
	FAIRE	O.K.
▲ Fiche de renseignement (Administration + Vie Scolaire, recto/verso)	Original
▲ Livret de famille (parents et fratrie) (Acte de naissance en l'absence de livret de famille)	Copie
▲ 4 photos d'identité récentes	Original
▲ Justificatif d'adresse (de moins de 3 mois, facture d'eau ou d'électricité)	Copie
▲ Si parents séparés => Décision de jugement octroyant la garde de l'enfant	Copie
▲ 5 euros pour adhérer au F.S.E.*	Facultatif

POUR LE DOSSIER INFIRMERIE :

▲ Fiche infirmerie	Original
▲ Photocopie des vaccinations (= > Apporter le carnet de santé le jour de l'inscription)	Copie

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES (si nécessaire) :

Tout renseignement sur la santé sera transmis directement à l'infirmière du collège.

ATTENTION : Un dossier incomplet peut suspendre l'inscription.

*F.S.E. (Foyer Socio-Educatif) Association multi-activités interne au collège (tout le monde peut y adhérer => facultatif).

LES REGIMES

EXTERNE *****

=> L'élève ne déjeune pas au collège. Il doit sortir à la fin des cours du matin pour déjeuner à l'extérieur et revenir pour ses cours l'après-midi.
Il est strictement INTERDIT de rester dans le collège pour déjeuner lorsqu'on est externe.

DEMI-PENSIONNAIRE *****

=> L'élève déjeune au collège.
▲ Pas de Demi-Pension (repas) le mercredi midi.

INTERNE *****

=> L'élève mange au collège du lundi midi au vendredi midi => nuitées les lundi, mardi, mercredi et jeudi soir (4 nuits).

LES AUTORISATIONS

AUTORISE *****

=> L'élève peut sortir seul du collège en fonction de son emploi du temps :
» Soit il est D.P. et il peut sortir en fin de sa journée de cours,
» Soit il est Externe et il peut sortir en fin de demi-journée.

NON-AUTORISE *****

=> L'élève ne sort pas du collège sans autorisation exceptionnelle de ses responsables légaux.

AUTORISATION EXCEPTIONNELLE *****

=> Si l'élève doit sortir exceptionnellement (raisons familiales ou personnelles), les parents en font la demande par écrit dans le carnet à faire signer par les CPE.

OBJETS DE VALEUR : Le collège décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration, vol (matériel audio-visuel, téléphones, bijoux, argent...).